

# COORDINATION NATIONALE des COMITÉS de DÉFENSE des HÔPITAUX et MATERNITÉS de proximité

## SPECIAL INFOS 23èmes RENCONTRES NATIONALES 22 - 23 Novembre 2014 SARLAT

Les 23èmes Rencontres de la Coordination qui se sont tenues à Sarlat les 22 et 23 novembre ont été riches tant au niveau des interventions que des débats qu'elles ont ouverts.

Nous souhaitons par le canal de ce « Spécial INFOS » vous inviter à les poursuivre et à les enrichir. Ces interventions sont des outils mis à votre disposition. Nous vous invitons à vous en saisir, les adapter si besoin est, aux situations locales auxquelles vous êtes confrontés.

Notre Assemblée générale a adopté un texte pointant les aspects négatifs de la loi de santé qui viendra en discussion en début d'année 2015. Elle a pris la décision de mobiliser pour obtenir le retrait de ce projet qui amplifie les méfaits de la loi HPST.

Dès le premier trimestre, nous avons décidé d'impulser un Tour de tous nos comités, pour informer, alerter et aider à la mobilisation des populations contre les politiques d'austérité menées et ce projet de loi mais aussi pour faire connaître et enrichir nos propositions pour la refondation d'un Service Public de Santé.

Bonne lecture et plein succès dans vos initiatives.

*Françoise Nay*

*Présidente de la Coordination Nationale.*

Lien [suivre le lien programme http://www.coordination-nationale.org/](http://www.coordination-nationale.org/)



## SANTÉ : LE POINT SUR LA SITUATION

Françoise Nay

Retour sur 20 ans de politiques de santé et sur les mécanismes de déstructuration de notre système de santé

### LOI DE SANTE

- Renforcement du pouvoir des ARS, élargissement de leur champ d'intervention
- Maintien et extension de la tarification à l'activité
- Politique de concentration, regroupement sous la contrainte des ARS avec poursuite des restructurations
- Développement de l'ambulatoire avec pour objectif principal, la réalisation d'économie, par la diminution des séjours, l'expérimentation d'hôtels hospitaliers et à terme, de nouvelles fermetures de lits et de services, un transfert de charge sur les individus..

Lien [suivre le lien programme](http://www.coordination-nationale.org/)

## LES LUTTES



# AU CŒUR DE NOS PRÉOCCUPATIONS, L'ACCÈS AUX SOINS LA PROXIMITÉ DES RÉPONSES AUX BESOINS DE SOINS

Jean Claude Marx



Même si dès le premier paragraphe du préambule du projet de loi, est mis en avant une volonté de répondre aux besoins de santé, **d'améliorer le parcours de soin, la notion de premier recours,**

A la lecture de la suite du texte on peut se demander quelles mesures, quels moyens pourront faire aboutir ces ambitions..... ➡

**Lien [suivre le lien programme](#)**

## VOUS AVEZ DIT DEMOCRATIE SANITAIRE ?

Paul Cesbron



**Faudrait-il ajouter des attributs nouveaux à la démocratie?**

- Nos institutions républicaines, notre Constitution, la séparation des pouvoirs, la représentation populaire, ne permettraient-elles pas de répondre aux aspirations sociales de la majorité de notre peuple?

La reconnaissance des syndicats (1884) , la loi de 1901 sur les associations, y répondent partiellement.... ➡

**Lien [suivre le lien programme](#)**



# GROUPEMENTS HOSPITALIERS DE TERRITOIRE

Hélène Derrien et Jean Luc Landas



## REPLACER LES GHT DANS LE CONTEXTE DU PROJET DE LOI

### TITRE II:

#### FACILITER AU QUOTIDIEN LES PARCOURS DE SANTE

#### 3 ENJEUX MAJEURS :

- Lever les obstacles financiers
- Garantir l'accès aux soins
- Mettre en place un parcours organisé

#### 6 CHAPITRES

1. Création du service territorial de santé au public
2. Soins de 1<sup>er</sup> recours
3. Mesures pour lever les barrières financières
4. Mesures visant à mieux informer les citoyens sur les politiques de santé
5. Renforcement des outils proposés aux professionnels de santé
6. Redéfinition de la place de l'hôpital

Lien [suivre le lien programme](#) 

## LOI DE SANTE ET FINANCEMENT DE LA SECURITE SOCIALE Jean Claude Chailley



On peut avoir des déclarations d'intention justifiées sur la prévention ou l'importance des déterminants de santé, mais c'est toujours le financement qui concentre les choix politiques. Non seulement les montants, mais les objectifs, les moyens, les financeurs

**Le PLFSS** (projet de loi de financement de la Sécurité Sociale) **2015 – 2017 est non seulement lié au projet de loi de santé et au projet de loi sur le vieillissement, mais il anticipe explicitement sur ces lois avant même leur adoption. On parlait de démocratie sanitaire, on en est bien loin.**

 Lien [suivre le lien programme](#)

# LE SECTEUR PSYCHIATRIQUE, EMBLEMATIQUE DE LA POLITIQUE « D'HOSTERITE » GOUVERNEMENTALE

**Philippe GASSER** Président de l'Union Syndicale de la Psychiatrie



Le secteur psychiatrique apparaît actuellement emblématique de la politique gouvernementale « d'Hostérité » qui sacrifie la santé de la population française sur l'autel de l'économie néolibérale. Sans attendre la discussion de la future « loi santé » – qui n'est même plus désignée comme projet de Santé Publique – et qui vise à faire rentrer la psychiatrie dans le « rang M.C.O » (Médecine-Chirurgie-Obstétrique), une politique drastique d'étranglement budgétaire touche, les uns après les autres, les hôpitaux psychiatriques en France.

## SYNTHESE



Rappelons tout d'abord, que la **Coordination Nationale des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de proximité** défend depuis sa création, l'accès aux soins et le droit à la santé pour toutes et tous.

Le projet de loi santé est assorti d'un document de présentation qui est un catalogue de bonnes intentions (mesures de prévention en direction des jeunes, généralisation du tiers payant,...)

Il est cependant apparu, à l'issue de l'analyse et des débats :

- qu'existe une contradiction entre les intentions annoncées et la finalité des mesures proposées,
- qu'il n'a pas d'autre objectif que d'amplifier les méfaits de la loi HPST (restrictions drastiques sur les budgets publics, marchandisation de pans entiers de la santé).

suite..... ➡

**Lien [suivre le lien programme](#)**



**L'Assemblée Générale du dimanche matin a souhaité être force de propositions**

**et d'actions, en lien avec les débats du Samedi.**

**Lien suivre le lien programme sur le site de la Coordination.**

**« Toutes les infos sur le site de la Coordination Nationale »**



**COORDINATION NATIONALE**

**des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité**

*(Fondée à Saint Affrique en avril 2004)*

Siège social : **1 rue Jean Moulin 70200 LURE**

Secrétariat : Lundi/jeudi/vendredi de 13h30-17h00 et mardi/mercredi : 9h00-12h30

Tél : 09 67 04 55 15

**SIREN : 503 711 988 - SIRET : 503 711 988 00025**

Association agréée - Arrêté du 11/06/2013 - N2011RN0190

Site : <http://www.coordination-nationale.org>

Contact : [postmaster@coordination-nationale.org](mailto:postmaster@coordination-nationale.org)

**Présidente** : Françoise NAY [jean.rostandivry@wanadoo.fr](mailto:jean.rostandivry@wanadoo.fr)

Adresse : 3 rue Coutant - 90200 IVRY sur SEINE - Tél. 01 46 72 63 82 - 06 07 89 06 57

**Vice-Présidente** : Hélène DERRIEN [derrien-h@laposte.net](mailto:derrien-h@laposte.net)

Adresse : 5 impasse Emmy Leuze Hirschfeld - 29900 CONCARNEAU - Tél. 02 56 04 86 96 - 06 77 36 35 98